

INVITATION à la réunion du groupe de travail ce 19 mai 2011

"Lutte contre les infractions environnementales le long des cours d'eau en Dyle-Gette"



Cette réunion se tiendra le jeudi 19 mai de 09h30 à 12h00

à l'Espace Perez,

rue du village 5 à Dion-le-Mont (Chaumont-Gistoux)

Possibilité de restauration sandwiches sur réservation, après la réunion.

(afin d'organiser au mieux cette réunion, merci de me prévenir de votre présence via retour du talon en annexe pour le 16 mai au plus tard)

Comme annoncé dans un courriel début avril, la réunion du Groupe de travail est destinée à faire le point entre autres sur :

les opérations de nettoyage déjà menées avec comme objectifs :

- d'évaluer les opérations de nettoyage (rappel : conformément à notre mail du 4 avril, il est important que vous nous communiquiez, avant le 19 mai, les informations ci-dessous, pour chaque point noir concerné par les opérations de nettoyage) :
 - Quels sont les PN résolus suite aux opérations ?
 - Quels sont les PN qui ont fait ou vont faire l'objet d'un rappel et/ou d'une sanction auprès des riverains ?
- de définir des procédures communes afin de garantir le suivi des actions et/ou des sanctions comment assurer un suivi des actions déjà menées (sensibilisation-répression) ?
- de déterminer la mise en place des futures opérations de nettoyage

les règlements généraux de Police intégrant la délinquance environnementale et la participation des agents

constatateurs :

- présentation de l'état d'avancement de l'intégration des différentes atteintes constatées le long des cours d'eau dans les règlements communaux
- quelles sont les atteintes dont les éléments juridiques de référence ne sont pas suffisamment clairs pour les agents constatateurs ?

Annexes :

- *Stratégie d'approche : schéma et planning 2011 du CRDG*
- *Talon réponse à nous retourner pour le 16 mai au plus tard*
- *Folder, la rivière et nos déchets verts, CR Haine*

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, les opérations de nettoyage menées avec votre collaboration avaient pour but de résoudre les atteintes aux cours d'eau (lutte contre la "délinquance environnementale »).

Depuis 2009, la cellule de coordination a mené 3 campagnes de nettoyage des dépôts de déchets, dont certaines ont été réitérées sur diverses communes.

Le bilan est parfois bien maigre, peu de contrevenants ont répondu à l'appel lancé par les opérations.

Après une longue phase de sensibilisation, l'heure est à la répression ? Qu'en est-il du suivi des sanctions ?

Peut-être certains riverains se sont-ils manifestés suite aux opérations de nettoyage ?

C'est pourquoi, la Cellule de coordination vous a proposé un courrier de rappel destiné aux riverains (cf. courrier annexe) afin de pouvoir garantir la résolution des points noirs.

A l'occasion de la réunion du groupe de travail qui se tiendra le 19 mai, il s'agira de faire le point sur la pertinence de la procédure et des modifications apportées au règlement général de police concernant les atteintes aux cours d'eau, nous pourrons définir ensemble une procédure commune afin de garantir un résultat visant à la résolution des atteintes.

En espérant pouvoir vous compter nombreux lors de cette réunion, je vous souhaite une agréable journée.

Isabelle Delgoffe, Cellule de coordination du Contrat de rivière Dyle-Gette asbl (Lu-Ma et Je), i.delgoffe@crdg.be